François Joseph Frigard

Prêtre de l'Oratoire

Entré : 1766

Né à Caudebec (Seine Inférieure), le 2 septembre 1746

Mort à , le

Notes bio-bibliographiques

E. Bonnardet
p. de l'Oratoire

Le Père François Joseph Frigard

M.M. 613, p. 84, N° 338 =

François Joseph Frigard, né à Caudebec, diocèse de Rouen, 2 sept. 1746
entré le 26 mai 1766, prêtre en juin 1771

1767 Montmorency
1768 Juilly
1769 - 1772 Niort phil.
1772 - 1773 Troyes "
1775 Dans sa famille
1776 Chalon théologien
1777 Dijon
1778 "
1779 Grenoble théologien
1780 " "
1781 Angers philosophe
1782 " "
1783 Dieppe supérieur

Listes des assemblées =

1773 Troyes collège Qct.
1776 Chalon sur Saône
1779 Grenoble
1782 Angers
1785 Arras supérieur
1788 " "

1788 - 89 Arras, sup.

M.M. 607, 5e catalogue, N 692 =

François Joseph Frigard, de Rouen, entré à Paris en 1766.

M.M. 612, N 1911 de ma copie =

Le Confrère François Frigard, de Caudebec, diocèse de Rouen, 19 ans, tonsuré.
fils de Guillaume Henri Frigard, maître de pension et de Marie Françoise Beuzet,
toutes ses études et 6 mois de philosophie à Rouen
entré le 7, reçu le 26 mai 1766.
paié 300 ₶

T.S.V.P.

Liste d'Avril 1790 =

François Joseph Frigard est supérieur du collège d'Arras ; il a 44 ans
entré en 1766, prêtre à la Trinité 1771

1788-89
1789-90 Arras supérieur
1790-91
1791-92

Mon catalogue =

Joseph Frigard, du diocèse de Rouen, entré à Paris en 1766, prêtre à la Trinité 1771.

Notes données sur le collège de Troyes en 1773 =

Le Père François Joseph Frigard, du diocèse de Rouen, entré à l'Oratoire le 7 mai 1766
ordonné prêtre le 25 mai 1771.

Cf. Niort

Né à Caudebec (Seine Inférieure) le 2 septembre 1746
fils de Guillaume Henri Frigard, maître de pension et de Marie Françoise Beuret
toutes ses études et 6 mois de philosophie à Rouen
entré à Paris le 7, reçu 26 mai 1766 Il est tonsuré

1766	Paris, institution	
1767	Montmorency, étudiant en philosophie	
1768	Juilly, résidant	
1768-69	Niort philosophe	
1769-70	"	"
1770-71	"	"
	prêtre le 25 mai 1771	
1771-72	"	"
1772-73	Troyes	"
1773-74	Troyes	"
1774-75	Dans sa famille, malade	
1775-76	Chalon sur Saône, séminaire, théologien	
1776-77	Dijon	" "
1777-78	"	" "
1778-79	Grenoble	" "
1779-80	"	" "
1780-81	Angers	philosophe
1781-82	"	"
1782-83	Dieppe	supérieur
1783-84	"	"
1784-85	Arras	"
1785-86	"	"
1786-87	"	"
1787-88	"	"
1788-89	"	"
1789-90	"	"
1790-91	Niort	"

Notes données au collège de Troyes en 1773

Le Père François Joseph Trigard, du diocèse de Rouen
entré dans la Congrégation le 7 mai 1766
ordonné prêtre le 25 mai 1771

MM. 614 , **page** 106 , **N°** 688

Le confrère françois Joseph Frigard, tonsuré

Né à Caudebek, Diocèse de Rouen, 19 ans

Fils de Guillaume henry Frigard maitre de pension
et de Marie françoise Huret

Humanités, Rhétorique et six mois de Philosophie
au collège de Rouen

Entré à Paris le 7 Mai , vêtu le 26 Mai 1766.

Pension : Il promet de payer sur le pied de
300tt de pension.

J. François Joseph Frigaud

7ᵉ [illegible] Niort sup

13 oct 90

M. 228 B

François Joseph Frigard, tonsuré, de Rouen, 19 ans
entré à Paris le 7 mai 1766

MM 617 P 123 N 4575 =

Le confrère François Joseph Frigard, tonsuré
né à Caudebec, dioc Rouen, 19 ans
fils de Guillaume Henri Frigard, maître de pension et Marie Françoise Huret

humanités, rhét, 6 mois de phil. au collège de la ville de Rouen

entré à Paris le 7, reçu 26 mai 1766

pension . 300 ᵗᵗ

J'ai peut-être envoyé déjà une fiche Frigard, mais j'ai dernièrement trouvé de nouveaux renseignements.

F R I G A R D François-Joseph.

Né à Caudebec le 2 septembre 1746. Son père est marchand.

Il entre à l'Oratoire en 1766 (13 a). En octobre 1768, seulement confrère laïc, il vient au Collège de Niort comme professeur en classe de logique. Il est ordonné en 1771 (9 a). Professeur en classe de physique en 1772. Il est ensuite supérieur des maisons de l'Oratoire de Dieppe puis d'Arras (13 a).

Il revient comme supérieur à Niort en 1790 et fait aussitôt partie du groupe de partisans des réformes. A cette époque il semble en pleine force : 5 pieds, 8 pouces, les cheveux et les sourcils roux, les yeux bleus, le nez bien fait, le visage ovale et rempli, le menton fourchu (7 c).

Lorsque le 23 juillet 1791, il préside la dernière réunion des Dames de la Miséricorde (pieuses laïques vouées aux oeuvres de charité) on sent une gêne. Il ne peut en être autrement dans ce groupe dont la plupart de ces dames sont fort conservatrices (la Présidente est M. de Beaucorps, Vve Du Fay) (Arch. D.S. H. sup.267)

Etant absent le 18 janvier 1791, lorsque plusieurs autres Oratoriens prêtent le serment constitutionnel (1), il s'en acquitte le 10 avril suivant (6 a). On fait beaucoup de bruit autour de son geste. Le 8 mai, élection d'un évêque constitutionnel après la démission de Prieur. Il obtient 29 voix sur 116 votants.

"Esprit fort de première classe" dit de lui un contemporain. Il préside la Société niortaise des Amis de la Constitution.

Le 14 juillet 1791, il est installé comme curé constitutionnel de Saint-André de Niort, en présence de Coudert-Prévignaud, curé constitutionnel de Notre-Dame et autres (5 d).

Le 14 décembre suivant il déclare que "le département ayant prononcé l'incompatibilité des fonctions de supérieur de l'Oratoire et de curé et aussi en raison des mauvais procédés de plusieurs de ses confrères et des désagréments multiples qu'il éprouve tous les jours de leur part, il se démet de sa charge de supérieur de l'Oratoire. En 1792, il aide à transformer le Collège en Ecole Centrale et y garde des cours (9 a). Il prête le serment de haine (7 a).

Il multiplie les déclarations. (Voir détails : Lastic Saint-Jal (M. de) La Révolution à Niort et dans les Deux-Sèvres, p. 128.)

Les 19 et 22 brumaire an II (9 et 12 nov. 1793) "Il renonce à ses erreurs passées, promet de réparer le temps perdu. Désormais son bréviaire sera une épouse chérie". Il obtient des "applaudissements aussi justes que mérités et AVERTI fait imprimer le discours (7 b). FRIGARD épouse en effet Jeanne-Thérèse CHATELLIER.

Le 23 vendémiaire an II (14 novembre 1793), FRIGARD écrit au Président de la Convention Nationale : "Je suis resté 26 ans membre de la ci-devant Congrégation de l'Oratoire qui a toujours été ennemie du fanatisme et de la superstition. J'appris de bonne heure, dans cette congrégation, à lutter contre le despotisme épiscopal et à braver les foudres imaginaires et impuissantes du Vatican. J'y puisais les principes de liberté et d'égalité que je ne cessai de graver dans le coeur des élèves confiés à mes soins." Il condamne "les momeries" "Je cesserai d'adorer la raison universelle qui m'a pris par la main dans la nuit obscure... et m'a conduit dans une contrée de lumière consacrée à l'éternelle vérité" (L 98).

Le 7 décembre 1793, le procureur-syndic de Parthenay remercie la Société Populaire de Niort de cent exemplaires (adresse de cette société plus deux lettres de Frigard) qu'elle lui a fait parvenir. Il en transmettra aux municipalités du district. "Il est à désirer, ajoute-t-il, que l'esprit qui règne dans ces écrits se propage de façon que bientôt, au lieu de prêtres, nous ne puissions plus voir que des Frigard". (E Niort 3006).

Grâce à cette publicité, les actes de Frigard font grande impression sur les Niortais. Le 13 novembre, il a reçu une lettre enthousiaste de la Rhimbourg, femme Robin, ci-devant maîtresse de pension, qui traduit l'admiration des plus exaltés des habitants. (7 c)

Frigard devient conservateur de la Bibliothèque de l'Ecole Centrale, puis de celle de la Ville de Niort qui, fondée en 1771 par M.Bion, archiprêtre, se trouvait trop à l'étroit au second étage de l'Hotel-de-Ville (actuel pilori) par suite de l'apport des livres confisqués aux communautés religieuses et au Clergé séculier. Frigard s'occupa du transfert de la Bibliothèque dans les locaux du Collège de l'Oratoire en 1796 (L 96- L 207).

En 1804, Frigard demande à l'autorité ecclésiastique "à être absous des censures et dispensé de l'empêchement de l'Ordre pour pouvoir se marier légitimement avec Jeanne-Thérèse Chatellier". La permission est accordée "selon la forme prescrite par le Concile de Trente Elle est valable seulement pour avec cette femme. (Arch. Ev.Poitiers)

Sur le registre de Notre-Dame de Niort, au 10 février 1804, on trouve un début d'acte : "Je soussigné... curé, en vertu de la commission que nous avons reçue de Mgr. l'évêque de Poitiers, en date du...
de cette présente année (c'est la formule habituelle pour les prêtres mariés qui font régulariser leur situation). En marge, à la place normale du nom des époux on lit Frigard mais le nom de femme est rayé ~~Savignac~~ ou ~~Pavignac~~ ? En tous cas, il est impossible d'y lire Chatellier). Y a-t-il eu erreur, changement de décision ? On ne trouve d'acte religieux de mariage ni dans les registres de Notre-Dame (qui sont complets), ni dans ceux de Saint-André.

Frigard meurt le 4 février 1816, après avoir légué sa bibliothèque personnelle à la ville de Niort.

Le 7 juillet 1820, à l'église Notre-Dame, obsèques de sa veuve : S.Thérèse Châtellier, 67 ans.

F R I G A R D François-Joseph.

Né à Caudebec le 2 septembre 1746. Son père est marchand.

Il entre à l'Oratoire en 1766 (13 a). Arch. oratoire En octobre 1768, seulement confrère laïc, il vient au Collège de Niort comme professeur en classe de logique. Il est ordonné en 1771 (9 a)(1). Professeur en classe de physique en 1772. Il est ensuite supérieur des maisons de l'Oratoire de Dieppe puis d'Arras ~~(13 a)~~. (Arch. oratoire)

Il revient comme supérieur à Niort en 1790 et fait aussitôt partie du groupe de partisans des réformes. A cette époque il semble en pleine force : 5 pieds, 8 pouces, ses cheveux et ses sourcils roux les yeux bleus, le nez bien fait, le visage ovale et rempli au menton fourchu (7 c). (Arch D-Sèvres - L 207)

Lorsque le 23 juillet 1791, il préside la dernière réunion des Dames de la Miséricorde (pieuses laïques vouées aux oeuvres de charité) on sent une gêne. Il ne peut en être autrement dans ce groupe dont la plupart des membres sont fort conservateurs (la Présidente est H. de Beaucorps, Vve Du Fay) (Arch. D-S - H suppl. 267)

Etant absent le 18 janvier 1791, lorsque les autres Oratoriens prêtent le serment constitutionnel, il s'en acquitte le 10 avril suivant (6 a). On fait beaucoup de bruit autour de son geste. Le 8 mai, élection d'un évêque constitutionnel après la démission de Prieur. Il obtient 29 voix sur 116 votants.

"Esprit fort de première classe" dit de lui un biographe. Il préside la Société niortaise des amis de la Constitution.

Le 14 juillet 1791, il est installé comme curé constitutionnel de Saint-André de Niort, en présence de Coudert-Prévignaud, curé constitutionnel de Notre-Dame et autres ~~(5 d)~~ (A.D-S - E 3146 Niort

Le 14 décembre suivant il déclare que le département ayant prononcé l'incompatibilité des fonctions de supérieur de l'Oratoire et de curé et aussi en raison des mauvais procédés de plusieurs de ses confrères et des désagréments multiples qu'il écoute tous les jours de leur part, il se démet de sa charge de supérieur de l'Oratoire(En 1792, il aide à transformer le Collège en Ecole Centrale et y garde des cours ~~(9 a)~~. Il prête le serment de haine ~~(7 a)~~. Arch D-S - L 96 (B.M. Niort 3599)

Il multiplie les déclarations.

(1) Bibl Mun. Niort - G 89 F.

FRIGARD François-Joseph (suite)

Les 19 et 22 brumaire an II (9 et 12 novembre 1793) "Il renonce à ses erreurs passées, promet de réparer le temps perdu. Désormais son bréviaire sera une épouse chérie" ~~(——)~~ Il obtient des "applaudissements aussi justes que mérités et Averti fait imprimer le discours ~~(7 b)~~ Frigard épouse en effet Jeanne-Thérèse Châtellier. (Arch D-S L173)

Le 23 vendémiaire an II (14 novembre 1793) Frigard écrit au Président de la Convention Nationale "Je suis resté 26 ans membre de la ci-devant Congrégation de l'Oratoire qui a toujours été ennemie du fanatisme et de la superstition. "J'appris de bonne heure, dans cette congrégation, à lutter contre le despotisme épiscopal et à braver les foudres imaginaires et impuissantes du Vatican. J'y puisais les principes de liberté et d'égalité que je ne cessai de graver dans le coeur des élèves confiés à mes soins." Il condamne "les mômeries". "Je ne cesserai d'adorer la raison universelle qui m'a pris par la main dans la nuit obscure...et m'a conduit dans une contrée de lumière consacrée à l'éternelle vérité" (Arch. D-Sèvres - E Aunt 3006 - L98

Grâce à la publicité que lui donne la Société Populaire, les actes de Frigard font grande impression sur les Niortais. Après cet article enthousiaste du 13 novembre, il reçoit une réponse admirative de la Rhimbourg, femme Robin, ci-devant maîtresse de pension ~~(7 c)~~.
Arch D-S - L2°sup

Il devient conservateur de la Bibliothèque de la ville de Niort, fondée en 1771 par M.Bion, archiprêtre et curé de Notre-Dame. Elle est alors installée au second étage de l'Hôtel-de-Ville (Pilori actuel La salle devient trop étroit par suite de l'apport des livres des communautés religieuses dispersées. La Bibliothèque est donc transférée dans les locaux de l'Oratoire et enrichie de celle de ce collège en 1796. (Arch. DS - L96

Liste de 1802-1803 n° 11 - <u>Archives évêché de Poitiers</u> - Il se dit prêtre séculier - marié avant le 15 août 1801 avec Suzanne-Thérèse Chastellier, femme laïque et libre. Il demande à être absous des censures et dispensé de l'empêchement de l'ordre pour pouvoir se marier légitimement avec cette même femme. La permission est accordée selon la forme prescrite par le Concile de Trente. Elle est valable seulement pour avec cette femme.
Frigard meurt le 4 février 1816. Il lègue sa bibliothèque particulière à la ville.